

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### CRÉATION DE CONTENUS RÉDACTIONNELS

#### Préambule

Christine Beroud & Com', S.A.R.L. dont le siège social est 25, résidence La Mare Griseau – 78750 Mareil-Marly, identifiée sous le numéro unique 984 899 351 (RCS Versailles) a, notamment, pour activité la Rédaction de contenus qu'il s'agisse de l'Internet (publications sur les réseaux sociaux RS, articles de blog, contenus de sites web, des emails et pages de vente, newsletters) ou de publications papier (flyers, affiches, dépliants, newsletters, éditos, articles professionnels).

#### Article 1 – Application des conditions générales de vente

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les prestations réalisées par Christine Beroud & Com' dans le cadre de son activité de Rédaction de contenus telle que définie en préambule.

Les présentes Conditions Générales de Vente couplées au devis (encore appelées « Conditions Particulières ») définissent l'intégralité des obligations contractuelles des Parties et le Client renonce, en signant le devis, à se prévaloir de tout autre document pour revendiquer d'autres obligations contractuelles.

#### Article 2 – Devis

Toute intervention de Christine Beroud & Com' fait l'objet d'un devis estimatif et détaillé remis au Client. Le devis comporte une durée de validité, la désignation et le type de prestations déterminé à partir de la demande exprimée par le Client ainsi que les modalités et coût y afférents. Une fois signé, le devis fixe la loi entre les Parties qui ne peuvent y déroger que par voie d'avenant modificatif pouvant impliquer un surcoût pour le Client.

#### Article 3 – Mandat

Christine Beroud & Com' agit au nom et pour le compte du Client à l'égard du public présent sur les réseaux sociaux, sur Internet ou réceptionnaire des publications papier. Le mandat est donné pour la durée définie dans le devis étant, toutefois, précisé que Christine Beroud & Com' ne gère pas les commentaires / réactions reçus à la suite des publications.

Le Client autorise d'ores et déjà Christine Beroud & Com' à recourir aux sous-traitants de son choix dont elle restera responsable vis-à-vis du Client.

#### Article 4 – Obligations de Christine Beroud & Com'

Christine Beroud & Com' s'engage à une obligation de moyens, c'est-à-dire à mettre en œuvre les moyens nécessaires à la promotion du Client auprès des destinataires des publications en vue d'asseoir la notoriété de l'entreprise et d'obtenir des retombées rédactionnelles et/ou commerciales.

Cela étant, Mme Christine Beroud & Com' ne saurait interférer sur la manière dont une publication (sur les réseaux sociaux, Internet ou papier) pourrait être perçue à l'égard du Client.

En aucun cas, la responsabilité de Christine Beroud & Com' ne pourrait être engagée sur l'un quelconque de ces fondements.

#### Article 5 – Obligations du Client

Pendant la durée du mandat, le Client s'engage à apporter à Christine Beroud & Com' tout son concours dans la réalisation de sa mission, ce qui inclut notamment de lui transmettre l'intégralité des identifiants et codes d'accès à l'ensemble des réseaux sociaux visés, site(s) internet dans le devis.

De la même manière, afin de garantir l'efficacité de la mission confiée à Christine Beroud & Com', le Client

s'engage à lui transmettre tous les documents papier ou digitaux pertinents tels, notamment mais pas exclusivement, les informations commerciales et techniques, la charte graphique, la charte éditoriale, les mots-clés, les anciennes publications, les descriptifs techniques, les ressources professionnelles ...

En tout état de cause, le Client demeure seul responsable des publications délivrées Christine Beroud & Com' dont il lui appartient de vérifier le contenu, ce dans un délai maximum de 5 jour par écrit et exclusivement par e-mail (à l'exclusion des SMS et autres applications de messagerie de type WhatsApp, Messenger ou Telegram).

## Article 6 – Conditions financières

Pour toute prestation, une facture sera établie. Le règlement des prestations s'effectue selon les modalités définies à la commande et figurant sur le devis. Toutes les commandes doivent être réglées en euros.

En cas de retard de paiement, Christine Beroud & Com' appliquera en outre des pénalités de retard fixées à trois fois le taux mensuel de l'intérêt légal exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture sans qu'un rappel soit nécessaire. Au surplus, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 50 euros sera perçue.

Outre ces pénalités et indemnités, tout retard de paiement d'une échéance entrainera, si bon semble au Prestataire, la déchéance du terme de paiement contractuel, la totalité des sommes dues devenant immédiatement exigibles.

En outre, Christine Beroud & Com' se réserve le droit, en cas de retard ou défaut de paiement, de suspendre l'exécution de sa mission.

## Article 7 – Clause de confidentialité

Les Parties s'engagent à conserver confidentielles les informations de toute nature échangées dans le cadre de leur relation d'affaire et relative, notamment, à leur organisation interne, leurs clients, leurs tarifs, leurs projets, leurs process et méthodes commerciales à l'exception de celles appartenant au domaine public.

## Article 8 – Propriété intellectuelle / Droit à l'image

Tous les documents et pièces fournis par le Client, tous supports contenant le logo ou les marques du Client, sont et demeurent la propriété exclusive du Client, lequel garantit Christine Beroud & Com' contre tout recours et/ou action exercé par un tiers du fait de cette exploitation et, plus généralement contre tout recours fondé sur les éléments, créations, informations et/ou instructions transmis par lui.

Christine Beroud & Com' cède au Client, au fur et à mesure de leur création, sans exception ni réserve, tous les droits de reproduction, de représentation, de traduction, d'adaptation, de transformation et d'arrangement, pour tout usage et pour toute exploitation directe ou indirecte de tout ou partie des documents créés pour le Client dans l'exécution des présentes, notamment, les contenus rédigés par elle.

Le Client autorise Christine Beroud & Com' à le citer à titre de référence commerciale sur tous supports connus actuels ou à venir, dans le monde entier et sans limitation de durée.

## Article 9 – Protection des données personnelles

### 9.1 Définition

Par soucis de clarté aux fins de l'article 9 « Protection des données personnelles » on entend par :

- Informations personnelles ou données à caractère personnel : toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable,
- Traitement : toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliqués à des données ou ensembles de données à caractère personnel,
- Responsable de traitement : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens d'un traitement,
- Sous-traitant : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou autre organisme qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable de traitement.

### 9.2 Principes et généralités

Christine Beroud & Com' respecte la vie privée de ses Clients et s'engage à ce que toutes les informations recueillies, dans le cadre de sa mission, soient considérées comme des informations confidentielles.

Les informations recueillies sont traitées par Christine Beroud & Com' S.A.R.L. dont le siège social est 25, résidence

---

La Mare Griseau – 78750 Mareil-Marly, identifiée sous le numéro unique 984 899 351 (RCS Versailles), laquelle demeure responsable du traitement pour la gestion des commandes clients et/ou les demandes quelconques afférentes aux présentes.

Les informations personnelles collectées sont conservées pendant la durée légale de conservation et sont destinées aux personnes nécessaires à leur traitement au sein de l'entreprise individuelle du responsable de traitement ainsi qu'à des sous-traitants éventuels. Aucun transfert des données n'est réalisé hors de l'Union européenne par Christine Beroud & Com'.

Conformément au Règlement européen sur la protection des données personnelles UE 2016/679 (RGPD), le Client peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, de rectification, d'effacement, demander une limitation du traitement, s'y opposer ou en demander la portabilité en contactant : gestion@christineberoud.com

Le Client a également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

### 9.3 Traitements relatifs au suivi de l'exécution de la prestation objet des présentes conditions générales

Dans le cadre du suivi de l'exécution des CGV, Christine Beroud & Com' agit en qualité de responsable de traitement.

Les traitements mis en place ont pour finalités d'assurer le suivi administratif de la relation commerciale, la gestion et le suivi des commandes en ce compris la facturation, la gestion des contentieux et des impayés, ainsi que toutes les demandes afférentes aux présentes.

Les traitements, mis en place par Christine Beroud & Com', ont pour base légale l'exécution du contrat et le respect de ses obligations légales (notamment obligation d'établir des factures, obligations déclaratives auprès de l'administration fiscale, des URSSAF notamment). La collecte des informations du Client (nom, prénom, adresse postale et électronique, coordonnées bancaires, numéros d'identification tels que RCS, registre des métiers, factures, devis) est essentielle à la fourniture et à la bonne gestion des services proposés par Christine Beroud & Com'. Le refus d'y consentir empêcherait l'exécution de ces services.

### 9.4 Envois de mailings

Christine Beroud & Com' peut, à la demande du Client, adresser les contenus préparés sous forme de mailing aux adresses mails communiquées par le Client et avec les outils mis à disposition par le Client.

Le Prestataire d'envoi de mailings ne peut être considéré comme un sous-traitant de Christine Beroud & Com'.

Christine Beroud & Com' n'intervient pas dans les traitements relatifs à la collecte des adresses mails, l'envoi des mails est réalisé par une plateforme spécialisée choisie par le Client, ce dernier demeure seul responsable du respect des dispositions relatives à la protection des données personnelles (notamment RGPD, dispositions du code des postes et télécommunications électroniques...) lors de la collecte des adresses électroniques, l'envoi des mails, la sélection du prestataire d'envoi de mailings.

### Article 10 – Archivage - Preuve

Christine Beroud & Com' archive les devis acceptés et les factures sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle conformément aux dispositions de l'article 1379 du Code civil. Les registres informatisés par Christine Beroud & Com' seront considérés par les Parties comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre elles.

### Article 11 – Droit applicable – Attribution de juridiction

Les présentes conditions sont soumises à la loi française.

Tout litige susceptible de s'élever entre Christine Beroud & Com' et son Client, à propos de la formation, de l'exécution ou de l'interprétation des présentes sera de la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Versailles.